

AVIS DE PUBLICITE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Dax

Correspondant : Mme Elisabeth Bonjean, Maire de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 58 56 39 40, télécopieur : 05 58 56 39 41, courriel : commande.publique@grand-dax.fr, adresse internet : <http://www.dax.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.landespublic.org>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Réhabilitation du CTO

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution et de livraison : Route de Saubagnacq, 40100 Dax

Code NUTS : FRI13

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation concerne les travaux de réhabilitation du Centre Technique Opérationnel de la Régie des Eaux de la Ville de Dax. Il s'agit d'aménager les vestiaires du magasin et de mettre en sécurité certains locaux (création d'ateliers). Les prestations sont réparties en 12 lots. Les lots 1, 2, 3, 6, 7, et 9 sont des marchés simples. Les lots 4, 5, 8, 10, 11 et 12 sont conclus à tranches en application de l'article 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Tranche ferme : Réhabilitation des locaux techniques

Tranche optionnelle : Réhabilitation des bureaux

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.

Les candidats ont la possibilité de présenter des offres pour tous les lots.

La durée globale du marché est de 12 mois maximum. Cette durée inclut les délais d'exécution propres à chaque lot, les périodes de suspension programmées en raison des congés annuels des entreprises à savoir, quatre semaines en août (semaines 31, 32, 33 et 34) et deux semaines pour les vacances de Noël (semaine 52 année 2018 et semaine 1 année 2019).

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. La notification vaut commencement de la période de préparation.

S'agissant des lots à tranches, l'exécution des travaux débute, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux de la tranche considérée. Le délai d'exécution de la tranche ferme tous lots confondus est de 151 jours ouvrés incluant une période de préparation de 20 jours ouvrés. Le délai d'exécution de la tranche optionnelle tous lots confondus est de 54 jours ouvrés.

Pour les autres lots, l'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux pour le lot considéré. Le délai d'exécution des lots 1, 2, 3, 6, 7 et 9 est de 151 jours ouvrés incluant une période de préparation de 20 jours ouvrés.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Cautionnement et garanties exigés : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit

justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes

qui les réglementent : Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 13 du CCAG-Travaux. Les acomptes seront versés mensuellement. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Qualification OPQCB exigée pour le lot 1 "Gros oeuvre"

Qualification APMIS exigée pour le lot 10 "Électricité"

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les

administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

• En lieu et place des DC1 et DC2, le candidat peut également fournir le DUME joint à la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (50 %)
- Valeur technique (50 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 30 mai 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
18DX080

Renseignements complémentaires : Les pièces de la consultation des entreprises peuvent être retirées gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence et jusqu'à la date limite de réception des offres en téléchargeant les pièces du dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>.

S'agissant des lots 4, 5, 8, 10, 11 et 12, le délai d'affermissement des tranches optionnelles est de 10 mois à compter de la notification du marché.

Une visite sur site est obligatoire.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats prendront rendez-vous auprès de Monsieur José MACHADO jmachado@dax.fr (0558563933) ou Monsieur Alexandre LABORDE alaborde@dax.fr (0558909705) pour la visite des lieux.

A l'issue de l'analyse des offres, la Ville de Dax se réserve le droit d'ouvrir une phase de négociation avec l'ensemble des candidats après classement sur la base des critères de sélection des offres sus énumérés, à l'exception des candidats ayant proposé une offre inappropriée.

Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, pour les lots 1 Gros Oeuvre, 10 Électricité et 11 Plomberie.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 avril 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Marc Tollis , EQUI LIBRE ARCHITECTES, tél. : 05 24 26 45 20, courriel : marc.tollis@equilibre-architectes.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mme Gaëlle Rouffignac-Brunier , Communauté d'Agglomération du Grand Dax Service de la Commande Publique,, tél. : 05 47 55 80 82, courriel : commande.publique@grand-dax.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Ville de Dax Service de la Commande Publique, 20 avenue de la Gare CS10075, 40102 Dax cedex, adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La transmission des documents peut être effectuée sur support papier ou par voie électronique

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Esplanade du Général de Gaulle, 33077 Bordeaux, tél. : 05 56 90 60 60

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Gros oeuvre

Gros oeuvre

C.P.V. - : Objet principal : 45223220

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à ce lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 en date du 23 juillet 2015.

La Ville de DAX, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 6 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en incluant dans le CCAP de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Cette clause est applicable notamment au lot 1.

Lot(s) 2 Etanchéité

Etanchéité

C.P.V. - : Objet principal : 45000000

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à ce lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Lot(s) 3 Menuiseries extérieures

Menuiseries extérieures

C.P.V. - : Objet principal : 45421000

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à chaque lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Lot(s) 4 Plâtrerie Isolation

Plâtrerie Isolation

C.P.V. - : Objet principal : 45000000

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux de plâtrerie isolation R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux de plâtrerie isolation bureaux R + 2

Lot(s) 5 Menuiserie intérieure

Menuiserie intérieure

C.P.V. - : Objet principal : 45421000

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux de menuiserie intérieure R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux de menuiserie intérieure bureaux R + 2

Lot(s) 6 Carrelage faïence

Carrelage faïence

C.P.V. - : Objet principal : 45430000

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à chaque lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Lot(s) 7 Sols souples

Sols souples

C.P.V. - : Objet principal : 45432130

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à chaque lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Lot(s) 8 Peinture

Peinture

C.P.V. - : Objet principal : 45442100

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux de peinture R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux de peinture bureaux R + 2

Lot(s) 9 Serrurerie

Serrurerie

C.P.V. - : Objet principal : 45000000

Informations complémentaires :

Le candidat se référera au CCTP propre à chaque lot pour avoir une description détaillée des travaux.

Lot(s) 10 Electricité

Electricité

C.P.V. - : Objet principal : 45000000 KA12

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux d'électricité R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux d'électricité R + 2

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 en date du 23 juillet 2015.

La Ville de DAX, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 6 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en incluant dans le CCAP de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Cette clause est applicable notamment au lot 10.

Lot(s) 11 Plomberie

Plomberie

C.P.V. - : Objet principal : 45330000

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux de plomberie R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux de plomberie R + 2

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 en date du 23 juillet 2015.

La Ville de DAX, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 6 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en incluant dans le CCAP de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Cette clause est applicable notamment au lot 11.

Lot(s) 12 Chauffage - Rafraîchissement

Chauffage - Rafraîchissement

C.P.V. - : Objet principal : 45331000

Informations complémentaires :

Tranche ferme : Travaux de chauffage - rafraîchissement R +1 et R + 2

Tranche optionnelle : Travaux de chauffage - rafraîchissement bureaux R + 2